



Journée Partenaires



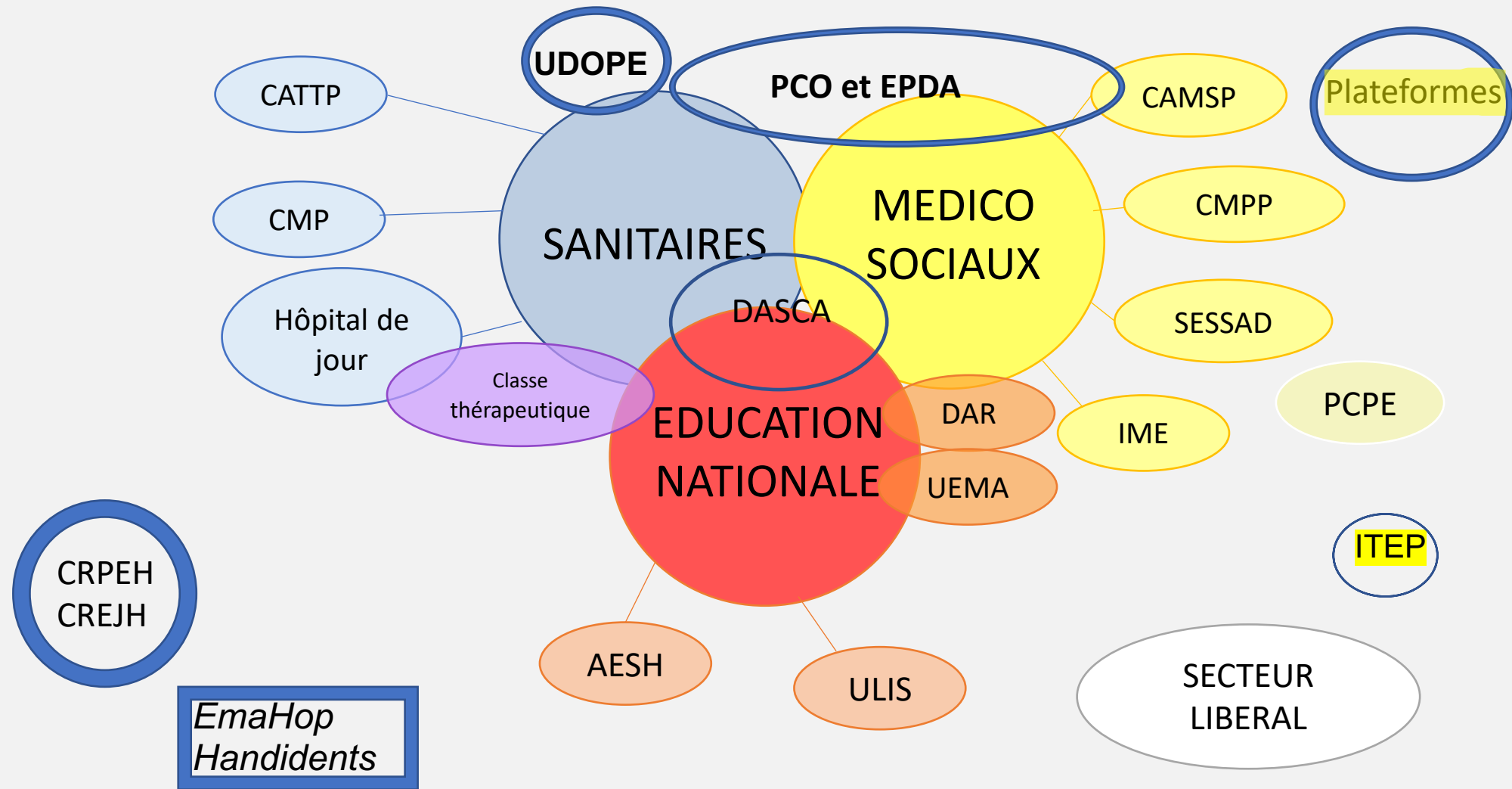
Présentation des structures et dispositifs TSA

Dr CHABAUX – Pédopsychiatre

Coordonnateur médical Pôle enfants et adolescents 67 du CRA

SPEA HUS

Structures et dispositifs



SECTEUR SANITAIRE

HOPITAUX

CMP

CATTP

HJ

ooo

Secteurs de Psychiatrie Infanto Juvénile

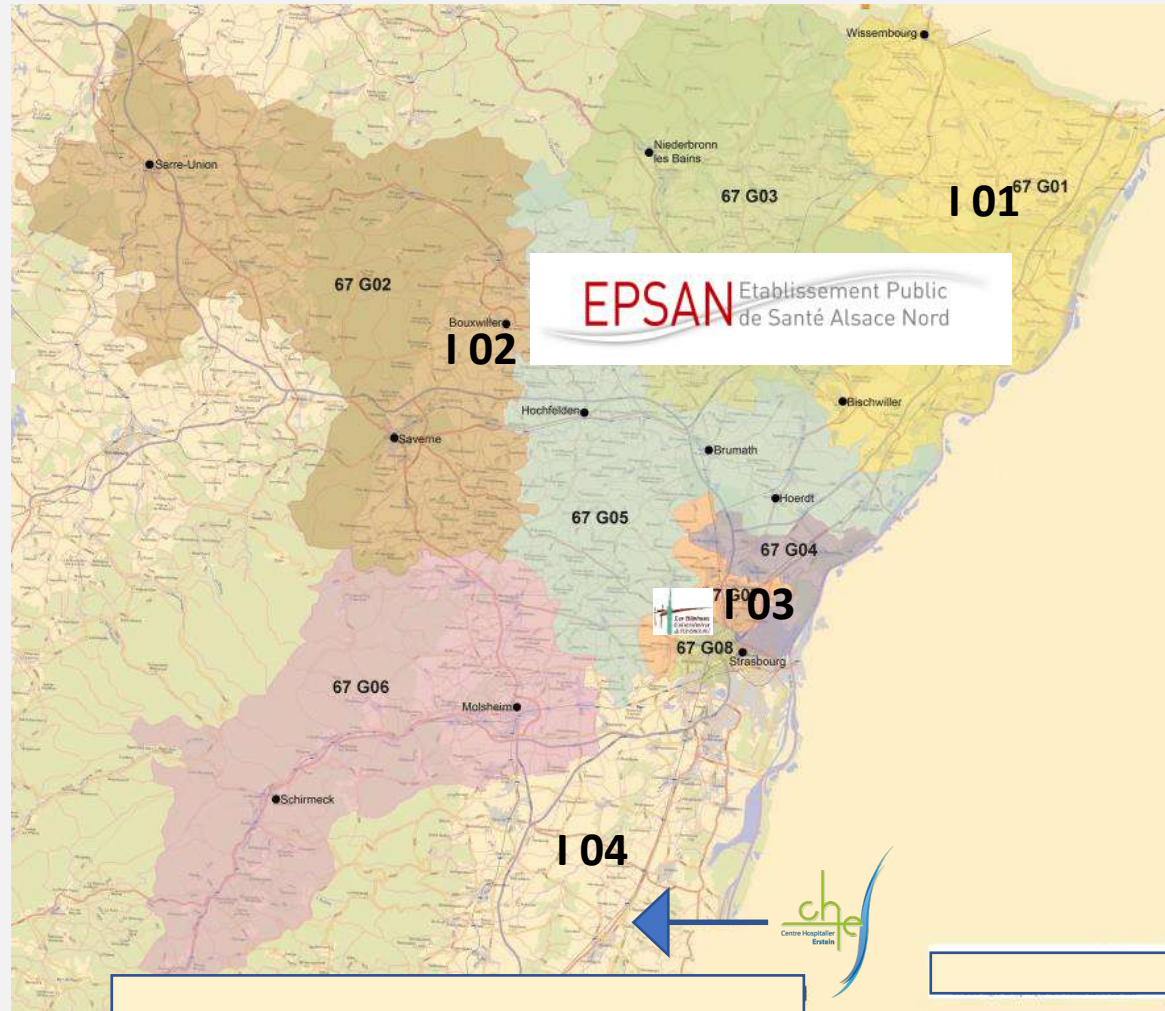
I 01
I 02
I 03
I 04

- Intersecteurs de pédopsychiatrie, Services de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent,...
- Accueil des enfants et des adolescents en urgence ou sur rendez-vous
- Partage territorial : lieu d'habitation détermine le secteur de référence
- 2/3 secteurs rattachés aux hôpitaux psy, 1/3 aux hôpitaux généraux
- Équipes pluridisciplinaires
- Équipement diversifié: CMP, CATTP, HJ, cs de liaison
- En lien avec les soins généraux, la MDPH, l'Education Nationale, la PMI, le secteur médicosocial...
- Pas d'avance de frais sauf au CHU ticket modérateur
- Pas d'accord préalable MDPH

Sectorisation

I 01 et I 02

EPSAN



Sectorisation

SPEA des HUS



I 03

Secteur: Strasbourg sauf Robertsau

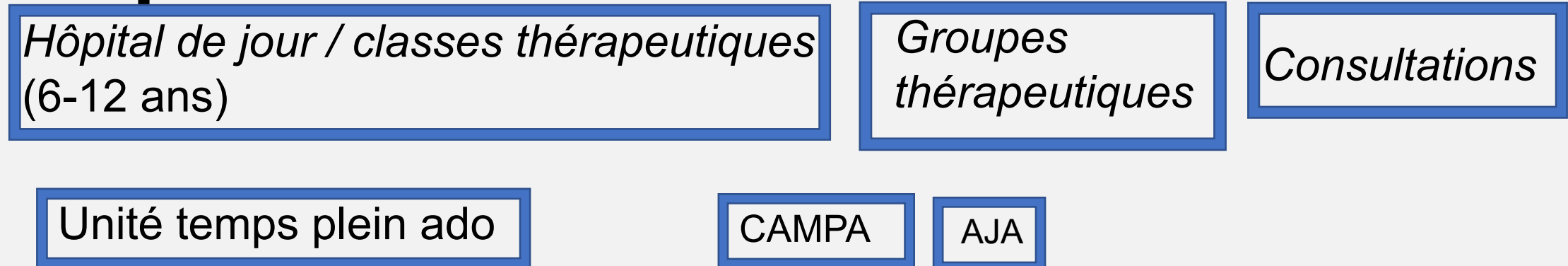
Plusieurs sites: Elsau, Hôpital Civil,
CMP Hautepierre, CMP Cronembourg,
CMP Meinau, CAMPA

SPEA – Hôpital de l'Elsau

103



Hôpital Civil



Sectorisation

I 04

Centre Hospitalier d'Erstein



Sectorisation

I 01

I 02

I 03

I 04

G

Je cherche un lieu de consultation ou
l'établissement psychiatrique le plus proche

Effectuer la recherche pour :

- Un enfant (< à 16 ans)
- Un adulte (de 16 à < 70 ans)
- Une personne âgée (> à 70 ans)
- Une personne sans domicile fixe.

VALIDER



<https://www.ch-erstein.fr/>

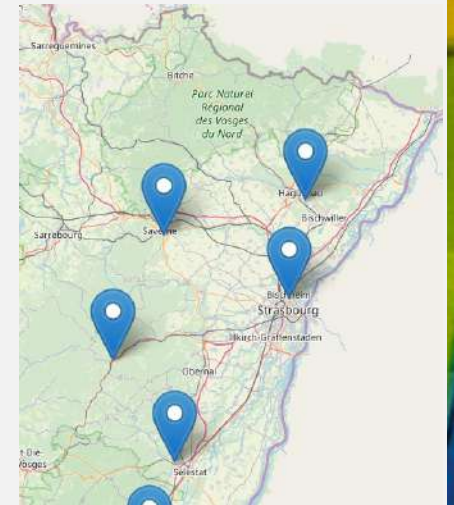
SECTEUR MEDICO-SOCIAL

CAMSP
CMPP
SESSAD
IME
PCPE
ITEP

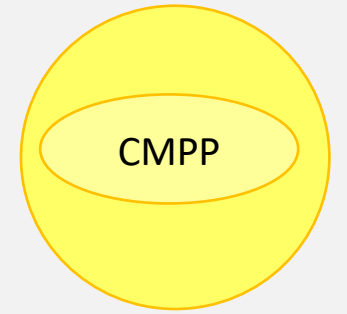
CAMSP : Centre d'Action Médico Sociale Précoce

- Enfants entre 0 et 6 ans
- Présentant ou susceptibles de présenter un retard psychomoteur, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, des difficultés relationnelles
- Polyvalents ou spécialisés
- Equipes pluridisciplinaires
- Interventions individuelles et/ou en groupe, au centre ou à domicile
- Prévention / Dépistage
- Prises en charge éducatives et rééducatives
- Lien et articulation entre différents services

**Schiltigheim
Haguenau
Saverne/Ingwiller
Chatenois
Schirmeck**



CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique



- Enfants et adolescents
- Consultations, bilans et suivis ambulatoires
- Equipe pluridisciplinaire
- Convention avec l'Assurance Maladie pour la prise en charge en tiers payant → consultants sont dispensés d'avance de frais.



Strasbourg



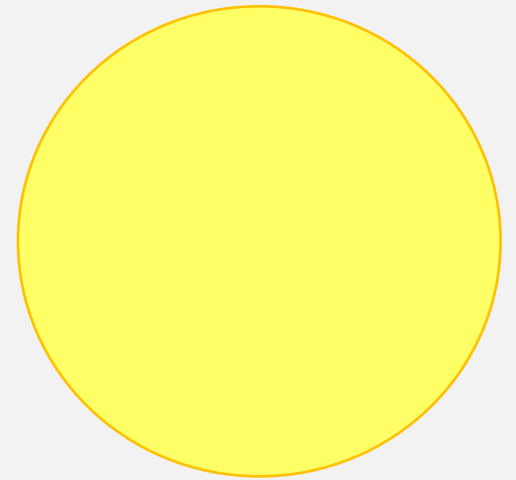
Saverne



Haguenau

IME : Instituts Médico Educatifs

- Accueil d'enfants et d'adolescents ayant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés
- IMP et IMPro
- Certains avec section autisme
- Accompagnements : éducatifs, pédagogiques, thérapeutiques
- Equipe pluridisciplinaire
- L'accueil se fait :
 - soit en internat
 - soit en semi-internat
 - Soit en accueil temporaire
- Notification MDPH
- Portés par associations gestionnaires



IME et IMPro 67



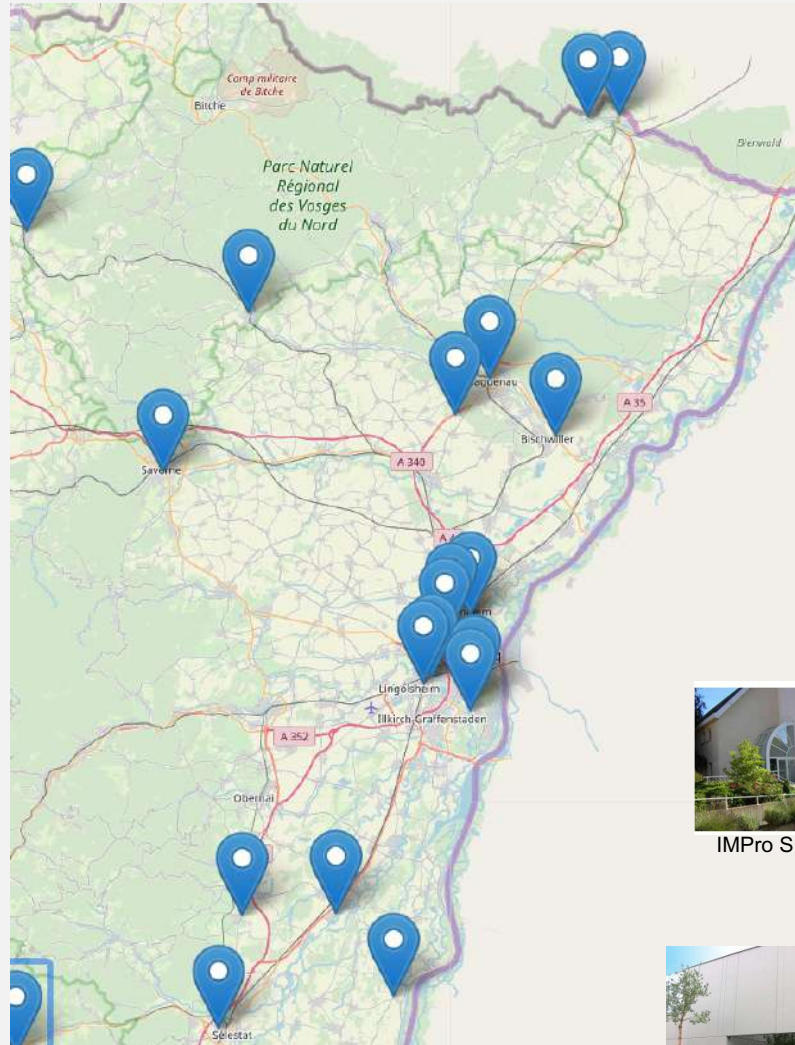
IME Eau Vive



IME APHVN



IME Rosier blanc



IME Mont des oiseaux

Annexe IME
Glycines



IMPro Harthouse



IME Les Glycines – Institut
Médico-Pédagogique



IME Sonnenhof



IME Le Tremplin



IME Eurométropole Arsea – Site
Simone Veil



IME Eurométropole Arsea – Site
Roethig



IMPro SIFAS



IME Eurométropole ARSEA – Site
Ganzau



DASCA



IME Arc en ciel



IME Cottolengo

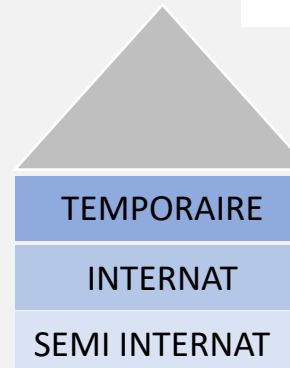
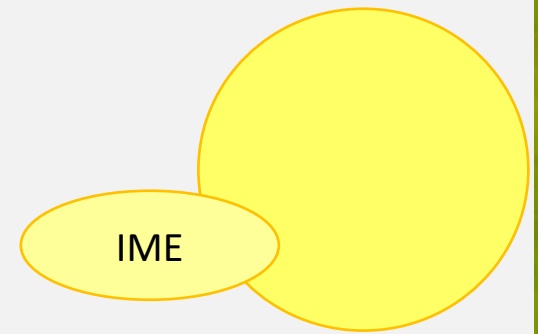


IMPro du Ried
Don Bosco

IMPro du Ried
Ste Elisabeth

IME Louise Scheppler

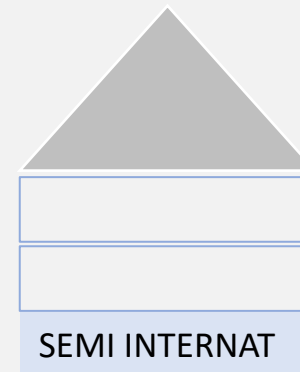
- **Section Autisme : 6 à 20 ans**



Bischwiller

IME Le Tremplin

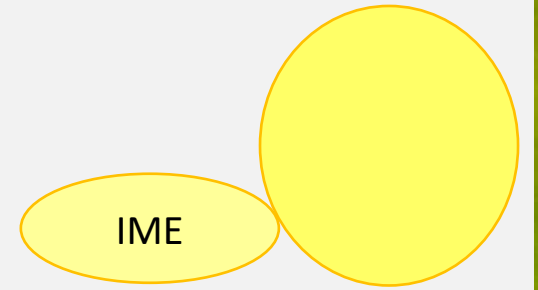
- **La section Autisme (SISES) : 6 à 14 ans**
- **Accueille 16 enfants**



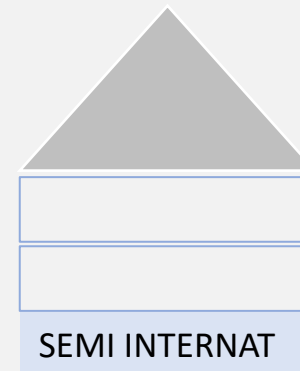
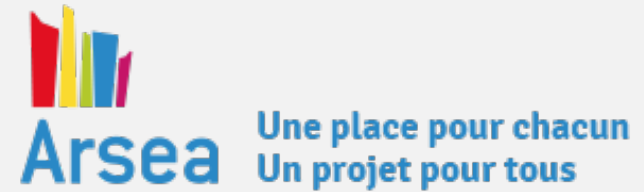
Cronenbourg

IME

IME Eurométropole ARSEA – Site Roethig



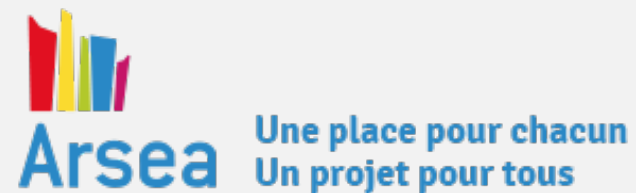
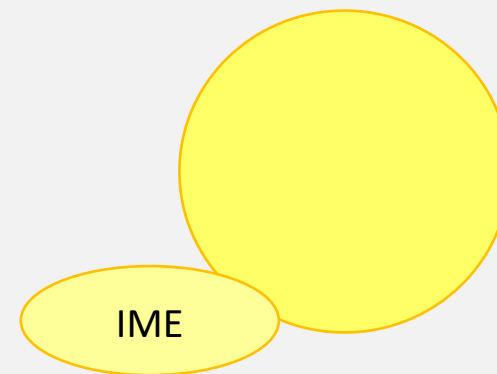
- La Section pour Enfants Autistes : 6 à 14 ans



Montagne verte

IME Eurométropole ARSEA – Site Simone Veil

Section pour Enfants Autistes : 6 à 14 ans



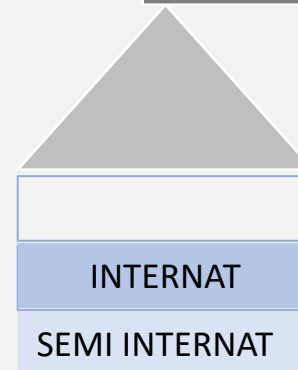
Lingolsheim

IME Arc En Ciel

Section pour Enfants Autistes :



IME



Sélestat

IME eau vive



Diemeringen

IME Mont des Oiseaux



Weiler

IME Rosiers blancs



Saverne

IME les Glycines



**IME Les Glycines – Institut
Médico-Pédagogique**



Une place pour chacun
Un projet pour tous



Haguenau

IME Cottolengo



Epfig



IMPro de Harthouse

- **Section Autisme : 14 à 20 ans**



IMPro

TEMPORAIRE

INTERNAT



Haguenau

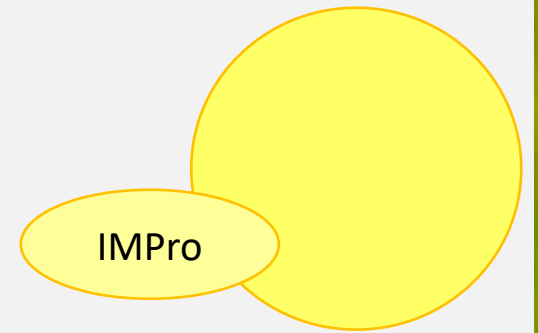
IMPro SIFAS

- **Section Autisme : 14 à 20 ans**

SIFAS : service d'insertion, de formation et d'apprentissage spécialisé

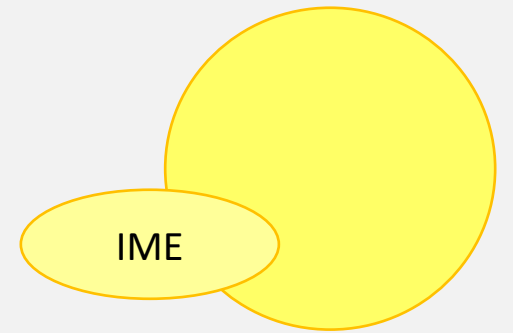


Schiltigheim

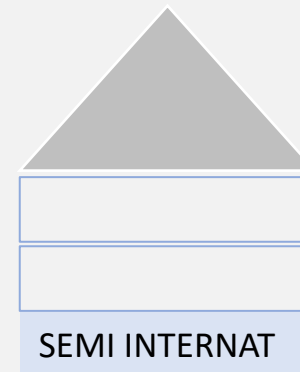


IMPro – Site de la Ganzau

- **Section pour Enfants Autistes : 14 à 20 ans**



Une place pour chacun
Un projet pour tous



Ganzau -
Strasbourg

SESSAD

Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

- Rattachés le plus souvent à un IME
- Pour TDI et/ou TSA ou Tbles du comportement
- Equipe pluridisciplinaire
- Suivis individuels et/ou en groupe sur les lieux de vie
- Accompagnement à l'autonomie
- Notification MDPH

SESSAD Autisme

Places dédiées aux TSA



- Mutzig (ADAPEI) 0 à 20 ans pour tout le 67
- Strasbourg (APEDI) 10 places pour jeunes enfants pour l'Eurométropole
- Strasbourg (ARSEA) pour les 16-25 ans autisme sans déficience
- Bischwiller (Sonnenhof)
- Ingwiller et Diemeringen (APHVN et AAPEAI)

Plateformes TSA

La plateforme est un dispositif médico-social créé pour favoriser l'inclusion des jeunes en milieu ordinaire via une palette de prestations modulables :

- en SESSAD,
- en IME
- ou tout autre lieu de vie de la personne

Notification MDPH



Plateforme TSA 3

Secteur de
Molsheim/Schirmeck-
Obernai/Sélestat



PCPE

À qui s'adresse le PCPE ?

Le PCPE (Pôle de Compétences et Prestations externalisées) est en mesure d'accompagner simultanément au moins 20 bénéficiaires, en situation ou en risque de rupture de parcours, âgés de 5 à 25 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans Trouble du Spectre Autistique ou autres troubles associés (sensoriels, moteurs, relationnels). Ils ne bénéficient pas d'une prise en charge médico-sociale et/ou n'ont pas ou plus de scolarisation adaptée à leurs besoins.

Le territoire d'intervention est prioritairement l'Eurométropole de Strasbourg mais peut s'étendre sur le département.



Fiche d'identité

Le PCPE est rattaché au Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Il s'inscrit dans le cadre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ».

C'est un dispositif souple, adaptable et innovant visant à concevoir une réponse transitoire pour les personnes sans solution adaptée ou en risque de rupture de parcours.

Il permet une mobilisation collective des professionnels de santé, de l'enseignement, de l'éducation spécialisée, du secteur social et médico-social exerçant sur l'Eurométropole de Strasbourg aussi bien en établissement qu'en secteur libéral.

- **20** bénéficiaires
- dans **tous les lieux de vie** (domicile, écoles, collèges, lycées, centre d'apprentissage, clubs, ...)
- **une équipe pluridisciplinaire** composée de 2 coordinatrices référentes, 1 psychologue à mi-temps, 1 psychomotricienne et 1 médecin à temps partiel, de personnels administratifs sous la responsabilité d'une direction
- **des intervenants libéraux** (orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs...sous conventions)



Nos missions

- Réaliser une évaluation pluriprofessionnelle de la situation en faisant émerger les besoins et les attentes de la personne et/ou de son représentant légal au travers de bilans et d'observations.
- Organiser une prise en charge transitoire pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins, favorisant l'inclusion sociale et/ou scolaire et le développement de l'autonomie.
- Proposer des projets personnalisés d'intervention (PPI) qui font appel à une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- Assurer un appui dans les démarches pour la construction du parcours du bénéficiaire:
 - Soutenir, renforcer, valoriser les savoir-faire des aidants
 - Favoriser l'accès à des temps de répit pour les familles



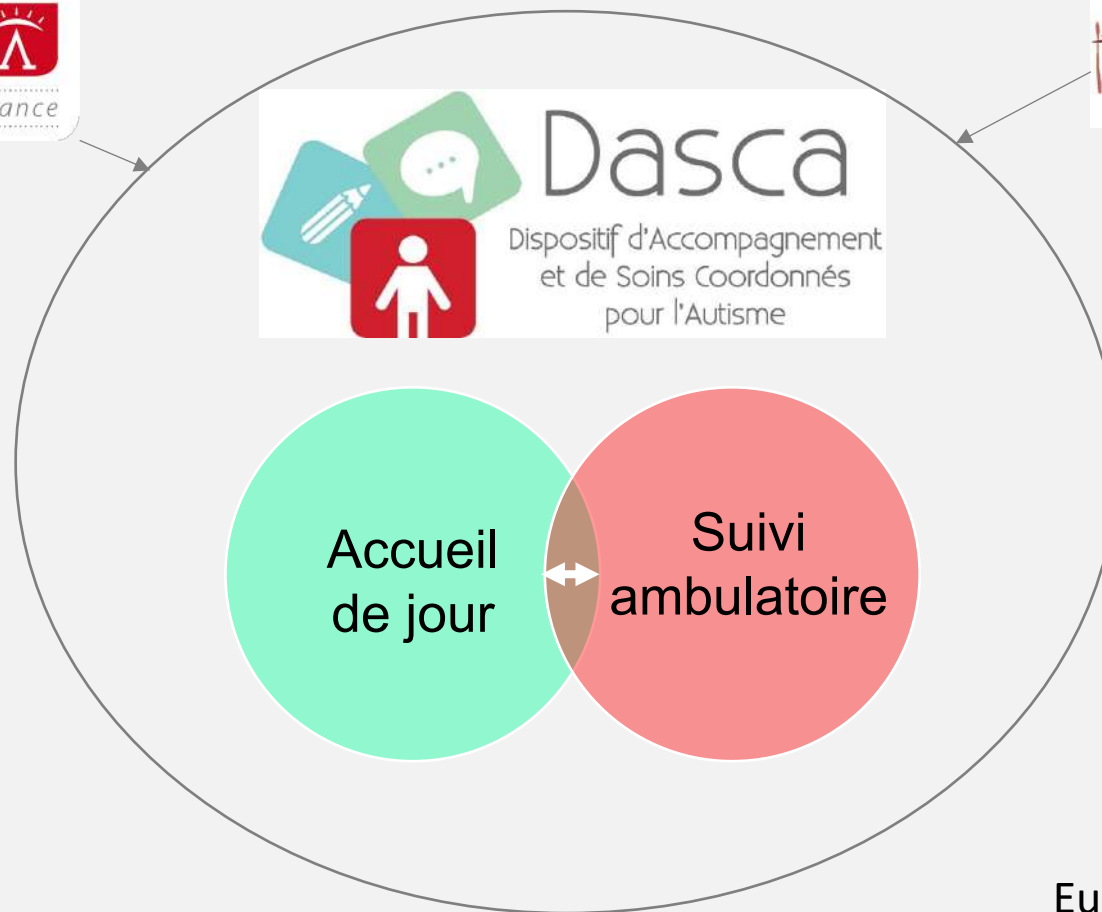
- Assurer la coordination des professionnels et acteurs du bassin de vie (sociaux, médico-sociaux, associatifs, sanitaires, Education Nationale...) autour du parcours du bénéficiaire.





STRUCTURES ET DISPOSITIFS MIXTES

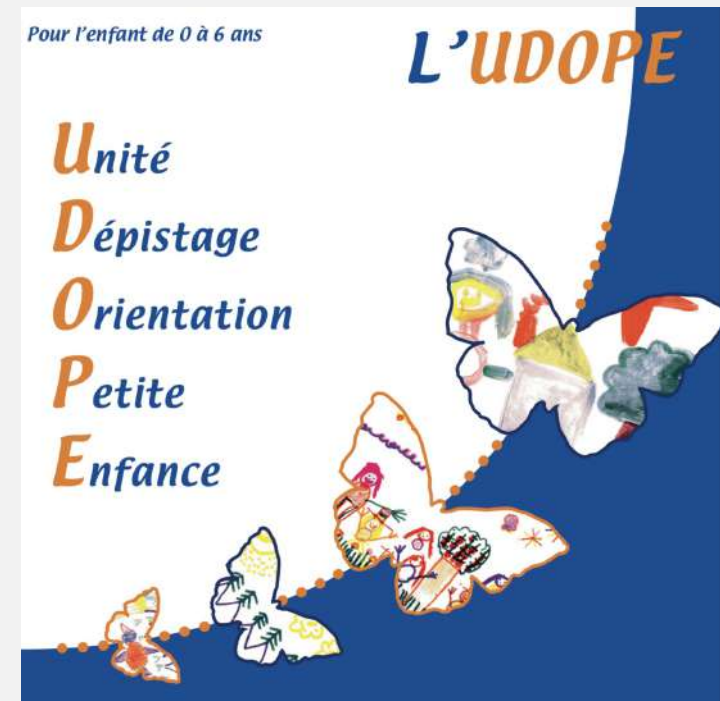
DASCA : Dispositif d'Accompagnement et de Soins Coordinés pour l'Autisme



Eurométropole

UDOPE

Unité de Dépistage et d'Orientation de la Petite Enfance
Dispositif multipartenarial réunissant des équipes sanitaires et médico-sociales



A qui s'adresse l'UDOPE ?

L'Unité de Dépistage et d'Orientation de la Petite Enfance s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans domiciliés en Alsace Centrale qui présentent des difficultés de développement de tous ordres (troubles psychomoteurs, de langage, relationnels, du sommeil, de l'alimentation, retards des apprentissages...).



Nos actions auprès des familles

- L'écoute et l'évaluation des difficultés de l'enfant
- Des bilans complémentaires éventuels
- L'accompagnement des parents et de leur enfant dans l'orientation vers la prise en charge la plus adaptée.

Nos moyens

L'UDOPE est une structure originale qui regroupe en un même lieu des partenaires issus d'institutions locales (médicale, médico-sociale, associative).

Chaque consultation gratuite est assurée par deux professionnels de l'équipe composée de : pédiatre, pédopsychiatre, médecin, infirmière-puéricultrice, psychologue, psychomotricien.

L'équipe de l'UDOPE est à votre écoute et vous accueille dans les meilleurs délais.

La prise de rendez-vous se fait sur appel des parents.

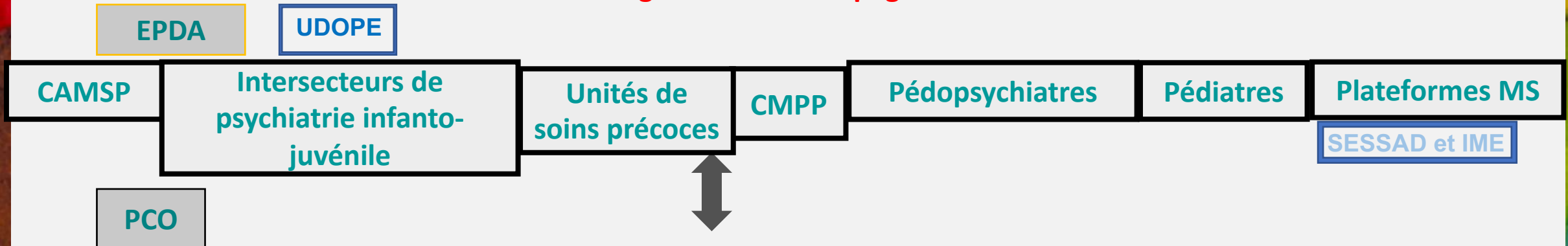


DEPISTAGE, DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT (TND)

Niveau 1 : Repérage et adressage



Niveau 2 : Diagnostic et accompagnement

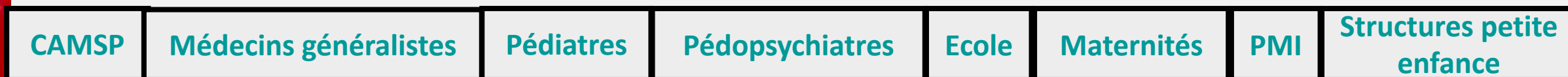


Niveau 3 : Expertise

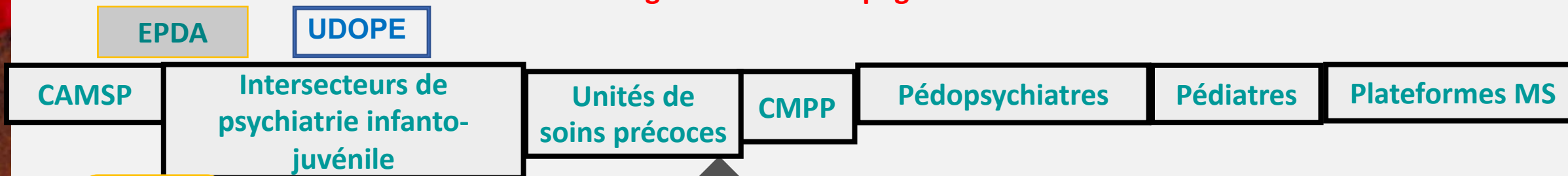


DEPISTAGE, DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT PRECOCE DE L'ENFANT (TND)

Niveau 1 : Repérage et adressage



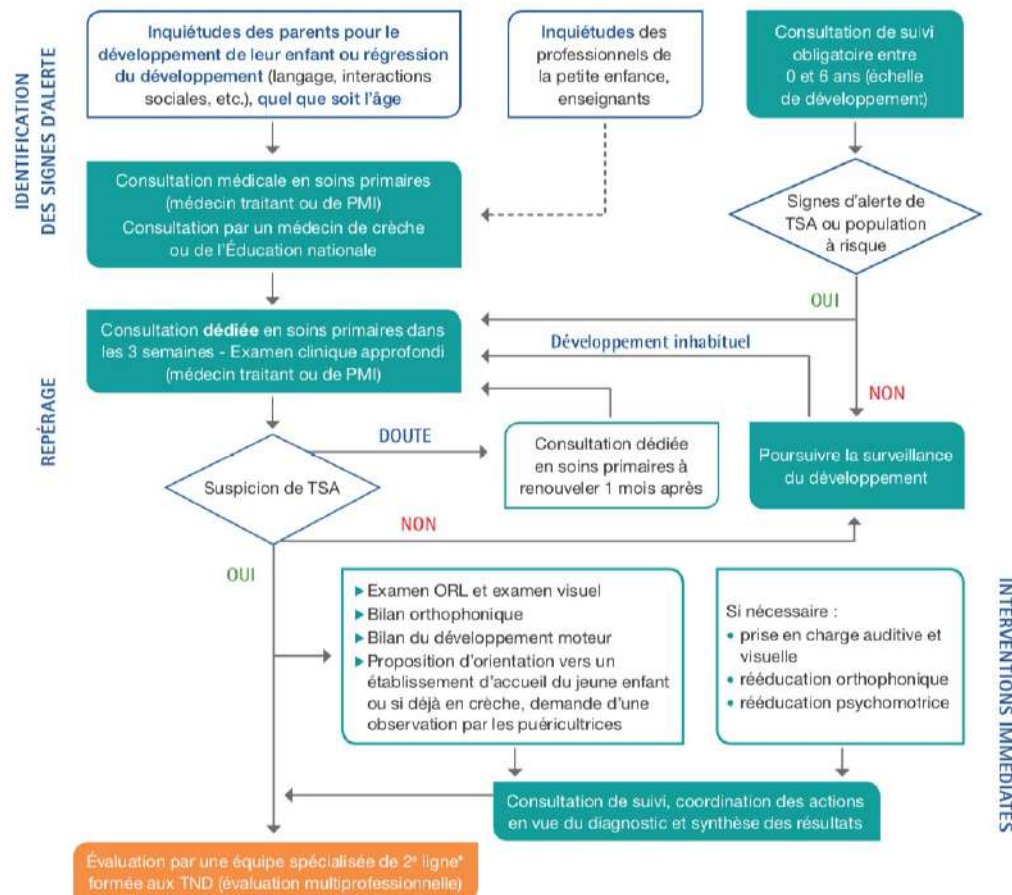
Niveau 2 : Diagnostic et accompagnement



Niveau 3 : Expertise



PARCOURS : REPÉRAGE DU RISQUE DE TSA ET ORIENTATION

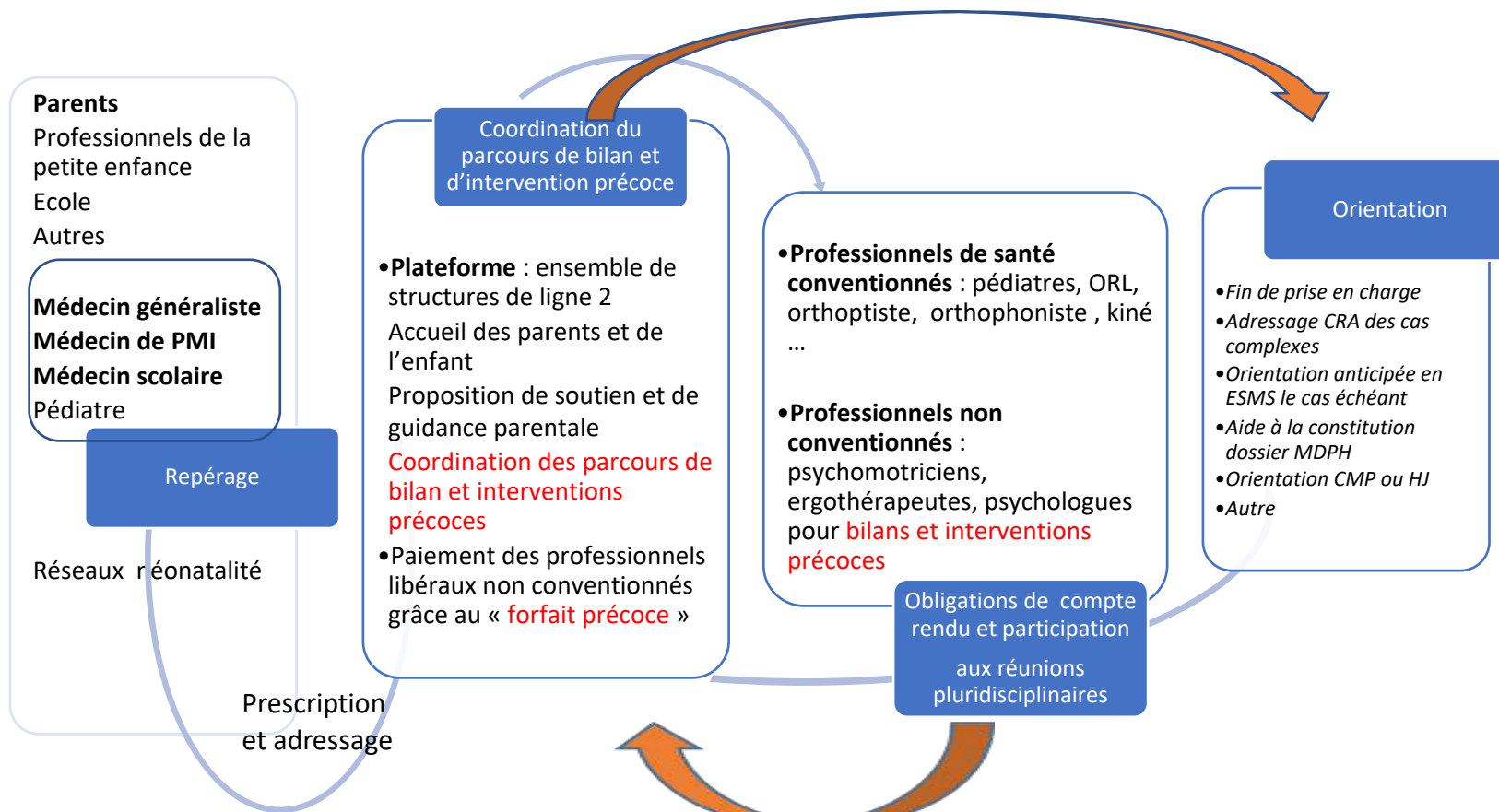


INTERVENTIONS IMMÉDIATES

*Équipes de pédopsychiatrie (services de psychiatrie infanto-juvénile dont centres-médico-psychologiques - CMP), services de pédiatrie, centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), réseaux de soins spécialisés sur le diagnostic et l'évaluation de l'autisme ou praticiens libéraux coordonnés entre eux par un médecin.

Il est recommandé que le médecin assurant le suivi habituel de l'enfant soit informé, avec l'accord des parents, des bilans effectués et qu'il conserve sa fonction de référent dans le suivi de l'enfant (notamment pour coordonner le diagnostic des troubles associés et effectuer les démarches administratives - MDPH et ALD - en lien avec les équipes spécialisées de 2^e ligne).

SCHÉMA DU PARCOURS DE BILAN ET D'INTERVENTION PRÉCOCE



**ENGAGEMENT 2 DE LA STRATÉGIE:
INTERVENIR PRÉCOCEMENT
AUPRÈS DES ENFANTS PRÉSENTANT DES DIFFÉRENCES DE DÉVELOPPEMENT
AFIN DE LIMITER LE SUR-HANDICAP**

- **Sensibilisation des médecins de PMI et professionnels de santé (mesures 31, 32)**
- **Création de plateformes de coordination et d'orientation autisme/TND (mesure 35)**
- **Mise en place d'un forfait d'intervention précoce en libéral (mesure 34)**

LA DÉCLINAISON DES MESURES 34 ET 35

- **Création de plateformes de coordination et d'orientation autisme/TND (mesure 35)**
 - portées par des structures de ligne 2 (de type CAMSP ou services de psychiatrie) désignées par l'ARS
 - chargées de la prise en charge de parcours de bilan et d'intervention précoce **avant stabilisation du diagnostic**
- **Mise en place d'un forfait d'intervention précoce (mesure 34)**
 - Le parcours peut se faire dans la structure ou en libéral. Le parcours en libéral mobilise des professionnels conventionnés (pédiatres, orthophonistes, kinés ..) ou pas (psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues)
 - Les professionnels non conventionnés sont pris en charge par l'assurance maladie dans le cadre du « **forfait précoce** »

Présentation de la PCO DU BAS-RHIN



- Mise en place en 2019.
- Co-portée administrativement par le CAMSP de Schiltigheim (médico-social) et le Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent des HUS (sanitaire)
- Départementale avec intervention des autres CAMSP et Services de psychiatrie infanto juvénile du département
- Equipe pluridisciplinaire coordinatrice:
 - Médecin pédopsychiatre
 - Neuropédiatre
 - Psychologue
 - Educatrice de jeunes enfants

Objectifs et missions de la PCO

La Plateforme de Coordination et d'Orientation a pour mission de **mettre en place un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces destinés aux enfants de moins de 7 ans présentant un trouble de neuro-développement**

- Missions :
 - **Accueillir, conseiller et accompagner** les familles
 - **Coordonner le parcours de bilans et d'interventions précoces** pour une durée d'un an, renouvelable sous certaines conditions, en s'appuyant sur les structures du territoire et les professionnels libéraux.
 - **Déclencher le forfait d'intervention précoce** : prise en charge par l'Assurance Maladie des bilans et séances assurés par psychomotriciens, ergothérapeutes, les psychologues et neuropsychologues.
 - **Orienter** vers un réseau de partenaires à l'issue du parcours de soins organisé par la PCO.
 - **Inform**er les professionnels sur les Troubles du neuro-développement et leur repérage

LA PCO: Pour qui ?



Concerne les enfants :

- sans prise en charge régulière et ancienne en structure de soin type CAMSP, CMP
- notification MDPH possible sauf notification de type orientation (ex : SESSAD ou IME)



REPERAGE ET DECLENCHEMENT DU FORFAIT



- **Sollicitations médicales uniquement.** L'orientation vers une plateforme est faite par le médecin (généraliste, pédiatre, médecin scolaire, médecin de PMI, neuropédiatre, pédopsychiatre,...).
- Les demandes de bilans et d'interventions peuvent être validées ou non par le médecin coordonnateur.
- Mise en place pour l'enfant et en fonction de ses besoins d'un parcours de soins adapté (médecins, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, ergothérapeutes...) :

Soit en libéral

Soit en CAMSP, CMP, SESSAD,... dans la mesure des places disponibles

- Si les soins ont lieu en **libéral**, la plateforme va **proposer et gérer un forfait d'intervention précoce.**


Forfait précoce



- La PCO contractualise avec des professionnels libéraux (psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes) à l'aide d'une charte nationale.
- La mise en place n'est possible qu'avec les professionnels ayant signé une convention avec la PCO.
- Bilans et suivis psychomoteurs, ergothérapeutiques et psychologiques possibles.
- La PCO se charge du paiement du forfait précoce avec les fonds alloués par la sécurité sociale dans le cadre du forfait précoce. Les séances ne sont donc pas financées par les parents mais par ce forfait précoce.
- Les libéraux rédigent des comptes-rendus réguliers, participent aux réunions pluriprofessionnelles et travaillent dans le respect des recommandations de la HAS.
- La PCO donne les coordonnées des professionnels aux parents.

PCO DU BAS-RHIN PARCOURS DU PATIENT


Inquiétude
Doute



Parents/Professionnels




Repérage




Médecin
adresseur

Validation
du
repérage
et
définition
d'un
parcours



Médecin
coordonnateur


Dans les trois mois : premier
rendez-vous avec un
professionnel contribuant au
diagnostic, le cas échéant début
des interventions



Ergothérapeutes, Psychologues,
Psychomotriciens

**Consultation avec le médecin
coordonnateur selon les cas**


Au bout d'un
an si
nécessaire,
relais de
prise en
soins vers
des
structures
partenaires.



Neuropédiatre


Diagnostic. Génétique

Recherches
supplémentaires
si nécessaire.



Restitution de la
synthèse et du
diagnostic aux
parents

Au bout de six mois :
synthèse
pluriprofessionnelle avec
tous les professionnels de
soins de l'enfant



Orthopho
niste



Orthopti
ste



ORL



Kinésithérapeute

**Réflexion commune pour
anticiper la fin du
parcours**

Parcours de l'enfant



- Durée d'accompagnement par la PCO : **12 mois**.
- Renouvelable **6 mois** s'il n'y a pas eu de notification MDPH dans cette période.
- Le parcours est donc de **18 mois maximum**.
- Réunion de synthèse au bout de 6 mois de prise en charge. Temps de coordination entre les structures.
- **Le médecin de ligne 1** (cf ci-après) complète l'outil d'aide au repérage
- **Les médecins des lignes 2/3** nous adressent un courrier.
L'enfant peut déjà avoir eu des bilans ou un diagnostic.
- **Un questionnaire famille est demandé dans tous les cas**

Arrêt de l'intervention PCO



- En cas **d'orientation anticipée** vers une structure adaptée ou quand les **interventions ne sont plus nécessaires**.
- Dès que l'enfant est entré dans un suivi stable par une structure de type CAMSP, CMP, SESSAD, ...
- Dès que l'enfant a une décision de la MDPH.



Où sommes-nous ?

Dans les locaux du CAMSP "Pierre Burgun"
de l'APEDI Alsace
33 Rue du Barrage – 67300 SCHILTIGHEIM

Tram B - Arrêt « Rives de l'Aar »
Bus 50 - Arrêt « Square du Château »



Contacts :

Tél : 03 88 81 51 97

Mail : pco.basrhin@apedi-alsace.fr



**Plateforme de
Coordination et
d'Orientation du
Bas-Rhin
PCO**

Qui sommes-nous ?

Une équipe composée d'un médecin coordonnateur pédopsychiatre, un neuro-pédiatre, une psychologue, une coordonnatrice et une secrétaire.

Nos missions

Démarrage et coordination de parcours pour une durée de 1 an dans le cadre du forfait précoce avec les professionnels libéraux suivants :

➤ Psychomotriciens



➤ Ergothérapeutes



➤ Psychologues



Pour qui ?

- Pour les enfants de moins de 7 ans qui présentent des particularités dans leur développement.



- Un dossier MDPH peut être en cours
- L'enfant peut avoir une notification de la MDPH hormis notifications pour un établissement ou service médico-social (ex : IME, SESSAD d'IME)

Le parcours

L'enfant doit être adressé par un médecin à la plateforme PCO

Les documents sont accessibles sur le site de l'Apédi

<https://www.apedi-alsace.fr/etablissements-services/petite-enfance/pco/>

L'étude de la demande sera faite par le médecin coordonnateur de la plateforme.



contacts



Claudine RIEDEL, Directrice du pôle petite enfance


Docteur Stéphanie SCHNEIDER pédopsychiatre médecin coordonnateur

Docteur Camille MARTEAU, neuropédiatre

Aurélie ROSENKRAENZER, psychologue

Nathalie BECHARD, coordinatrice

 pcobasrhin@apedi-alsace.fr

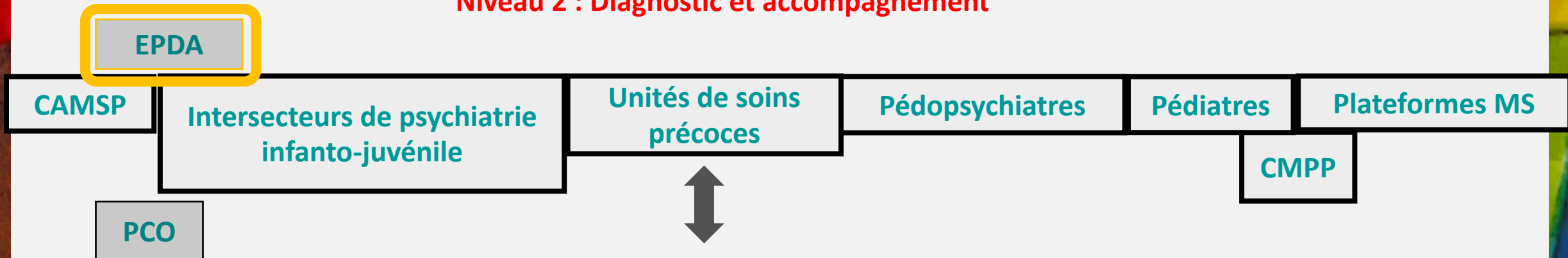
 Tél : 03 88 81 51 97
(8h30-12h / 13h-16h)

DEPISTAGE, DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT PRECOCES DE L'ENFANT (TND)

Niveau 1 : Repérage et adressage



Niveau 2 : Diagnostic et accompagnement



Niveau 3 : Expertise



EPDA

Equipe Pluridisciplinaire de Diagnostic de l'Autisme (ex EDIPA)

- Concerne chaque territoire de santé.
- Co-porté par un CAMSP (médico-social) et un Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (sanitaire).
- Equipe pluridisciplinaire:
 - Pédopsychiatres
 - Neuropédiatres
 - Psychologues
 - Educateur/ices de jeunes enfants
 - Psychomotricien/nes
 - Orthophonistes

PRINCIPES

Chaque EPDA est constituée d'une interface entre un **CAMSP** (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) et un **service de psychiatrie infanto-juvénile**, avec une mise en commun des ressources de thérapeutes formés et une articulation entre le secteur médicosocial et sanitaire.

Permet :

- La formalisation du **travail en réseau** avec les différents partenaires libéraux, institutionnels et hospitaliers,
- L'amélioration du **repérage**
- La possibilité **d'orienter rapidement vers un soin et un accompagnement** suite au diagnostic, pour un meilleur parcours de l'enfant

5 EPDA en Alsace, 3 dans le 67

- EPDA 4 : régions de Strasbourg et environs, basée à Schiltigheim créé en 2017
- EPDA 5 : régions de Haguenau, Saverne et Ingwiller créée en 2017
- EPDA 3 : régions de Sélestat, Molsheim, Obernai et Schirmeck, créée en avril 2018

Missions des EPDA

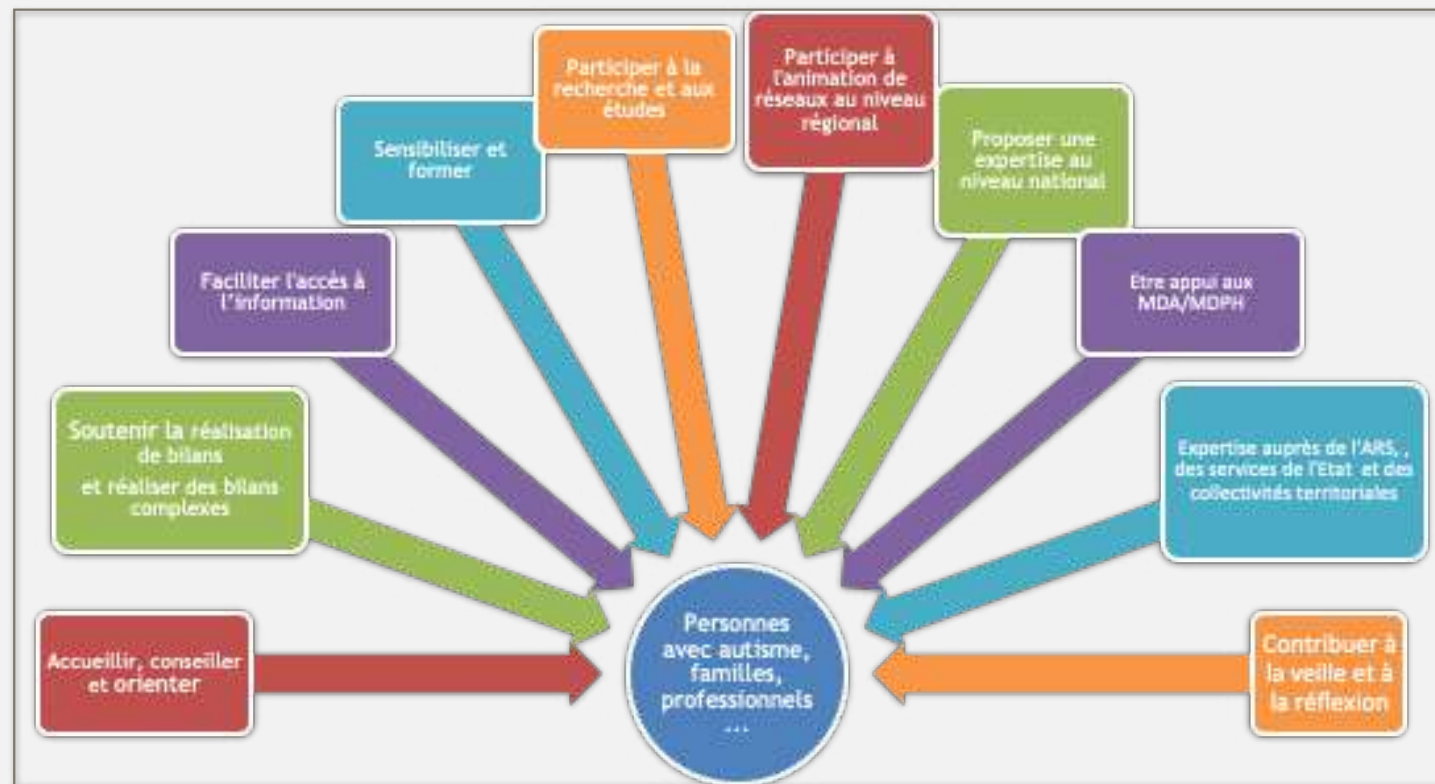
- Réalisation **d'évaluations cliniques et de tests psychométriques** pour établir un **diagnostic pour des enfants de 2 à 6 ans pour lesquels** une problématique TSA est évoquée
- **Ayant des tableaux cliniques particuliers** (ex: formes d'inhibition motrice, troubles d'intégration sensorielle, arrêt subit du développement du langage) ou des **pathologies associées** (syndrome génétiques, épilepsie, autres symptômes non étiquetés avec une prévalence de TSA connue)
- **Orientation** vers les structures adéquates
 - Mise en **lien avec les professionnels** du terrain
 - **Evaluation** des autres **besoins** de l'enfant et de sa famille
 - **Accompagnement des familles** et amorce du **travail thérapeutique** dans l'éventualité d'un délai d'attente d'accueil dans un relais adapté
 - **Formations** des acteurs de terrain et animation d'un réseau de partenaires (en lien avec le CRA)
 - Accessible librement et gratuitement, sans condition administrative préalable

En pratique, en cas de suspicion forte de TND

- Soit orientation vers une structure de 2^{ème} ligne: CAMSP, EPDA, CMP, CMPP, professionnel libéral
- Soit orientation vers la PCO (selon l'âge) qui permet de déclencher un forfait d'intervention précoce permettant de rémunérer des professionnels libéraux habituellement non conventionnés par la Sécu: psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes sans reste à charge pour les familles
- Soit parcours mixte libéral et institutionnel

Centres Ressources Autisme

- Structures de 3ème ligne
- Plusieurs missions: évaluation, réseaux, recherche,...
- Réservés aux situations complexes pour la partie diagnostique
- Pour les enfants et les adultes
- 1 CRA par région (anciennes régions)
- Filtrage pour les demandes d'évaluations diagnostiques avec fiches de recueil de demandes
- Consultations conjointes CRA/ CRTLA





AUTRES

CREJH

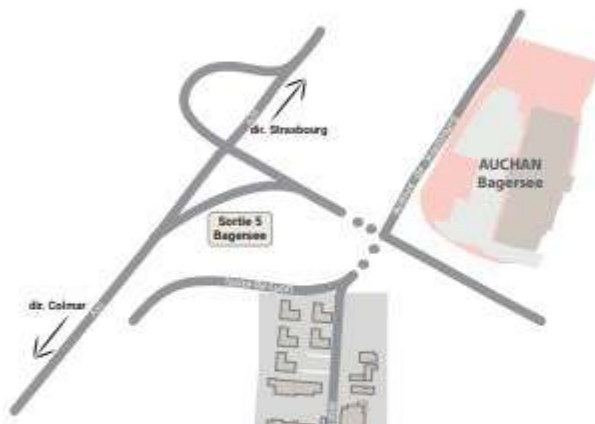
Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin

CREJH

Immeuble Kepler

120 rue Tobias Stimmer

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN



Par mail :

@ loisirs.handicap@jpa67.fr

Accompagnement des familles :

Sonia CARDONER

☎ 07 71 22 87 70

Accompagnement des équipes d'animation :

Arnaud REBOUILLAT

☎ 07 57 57 63 86



Porté par la



Avec le soutien de la



Les loisirs avec et comme
les autres enfants ...

Qui sommes-nous ?

Le CREJH a pour objectif et pour mission de faciliter la réalisation de la partie «loisirs» du projet de vie de l'enfant dans les accueils de loisirs, périscolaires, les colonies de vacances, les activités sportives, culturelles...

Le Centre Ressources Enfance-Jeunesse & Handicap (CREJH) est un service gratuit, porté par la Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin, co-financé et conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin.

Il s'adresse aux parents et aux professionnels ayant ou accompagnant un enfant en situation de handicap.

Nos missions



Accompagner les parents



Sensibiliser les équipes des Accueils Collectifs de Mineur



Développer le travail en réseau



Informier

“ J'ai participé à un atelier d'information et de sensibilisation. En deux heures, j'ai découvert comment accueillir au mieux les parents, comment travailler avec les autres acteurs. ”
(Thibaut, animateur)

“ Les loisirs sont importants pour tous les enfants. Mais pour un enfant différent, tout est plus compliqué ou carrément impossible. Le CREJH nous a apporté une aide efficace, rapide, ainsi que plein de conseils... ”
(Mme F., maman)

“ « Grâce à l'aide du CREJH, je peux mettre ma fille au centre. Elle aime bien et c'est aussi un peu de répit pour moi. » ”
(Mme R., maman)

Fonctionnement du CREJH

Le Centre Ressources Enfance - Jeunesse & Handicap intervient gratuitement sur l'ensemble du Bas-Rhin. Une priorité a été faite sur les rencontres de proximité en direction des familles et des professionnels. Le CREJH peut se rendre au domicile des parents.

Nos actions

L'action principale du Centre Ressources est de faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des structures de loisirs en milieu ordinaire, aussi bien en Centre de Vacances, ALSH, Classes de Découvertes qu'en Accueil Périscolaire.

Nous intervenons à chaque étape de cette inclusion, ainsi, nous sommes en lien avec les familles et les professionnels pour les accompagner au mieux dans toutes les démarches jusqu'à la fin de l'accueil.



Nos partenaires



CRPEH



CRPEH • Professionnels

**Centre Ressources
Petite Enfance & Handicap**

Notre fonctionnement

5 éducatrices de jeunes enfants interviennent dans les lieux de proximité. Cette équipe est complétée par 5 professionnels (AMP, auxiliaire de puériculture, monitrice-éducatrice) qui, après conventionnement, viennent renforcer ponctuellement la structure petite enfance.

L'action du CRPEH se fait en lien étroit avec les services (Centre de protection maternelle et infantile), professionnels libéraux, CAMSP, EDIPA (Equipe de diagnostic et d'intervention précoce de l'autisme), secteurs de pédopsychiatrie (EPSA), Education nationale, services d'aide à la personne et autres associations.

L'équipe du CRPEH est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. Le service est fermé durant les vacances de Noël et durant les vacances d'été au mois d'août. Il est sous la responsabilité de la Direction pôle petite enfance et animé par une Cheffe de service.

Rejoignez-nous !

Vous venez de prendre contact avec l'un des 27 établissements ou services d'Apedi Alsace, association de parents, de personnes en situation de handicap intellectuelles et de leurs amis.

Il n'existerait pas sans l'engagement de parents bénévoles depuis des décennies. Les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap sont encore très nombreux ; quelle que soit votre manière d'y contribuer, adhérez à l'Apedi Alsace pour « accompagner et agir ensemble ».



Contacts

**Centre Ressource
Petite Enfance &
33 rue du Barrage
67300 SCHILTIG
Tél. 03 69 32 31 80
centre.ressources@c**

**André Wahl,
Président**



À qui s'adresse le Centre Ressources Petite Enfance & Handicap (CRPEH) ?

Le CRPEH accompagne les parents et soutient les professionnels du secteur petite enfance 0 à 6 ans pour faciliter l'inclusion d'enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés de développement.

Le CRPEH s'adresse également aux parents en situation de handicap ayant besoin d'un appui pour l'accès de leur enfant aux structures de droit commun.



Fiche d'identité

- Le CRPEH est un service **libre et gratuit**.
- Les interventions se font sur l'ensemble du territoire **Bas-Rhin**.
- Le financement est principalement assuré par la **CAF** du Bas-Rhin avec le soutien de l'**ARS Grand Est** et de la **CeA**.



Nos missions

Pour les professionnels :

- **Conseiller, informer** : être un point de ressource pour toutes les questions en lien avec l'inclusion de l'enfant en situation de handicap dans le milieu ordinaire de la Petite Enfance.
- **Accompagner à la socialisation** et favoriser l'inclusion en milieu ordinaire par la mise en lien avec les partenaires et en soutenant les passerelles avec l'école.
- **Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet éducatif** individualisé pour faciliter et garantir un accompagnement cohérent et adapté aux besoins de l'enfant.
- **Sensibiliser les professionnels** au handicap, à l'observation, à l'approche multi-sensorielle et aux outils pédagogiques en lien avec une situation précise ou de façon plus globale.
- **Proposer des temps d'immersion au Multiaccueil Les Marmousets à Strasbourg** : établissement géré par l'Apedi accueillant 30% d'enfants en situation de handicap. L'immersion permet de mieux comprendre les enjeux de l'inclusion



- **Aider à la réflexion** et à l'écriture du projet d'établissement concernant la partie relative à l'inclusion d'enfants en situation de handicap/ atteints de maladie chronique.

Le Centre Ressources n'est ni un établissement d'accueil, ni un lieu de dépistage, de diagnostic ou de soins.



EmaHop

ÉMAHOP

Coordonnées :

Emahop (U.F.6834)
Pôle Pédiatrie 1
Hôpital de Hautepierre
1 avenue Molière (4ème étage, ascenseur A)
67200 Strasbourg
ouvert les lundis, Mardis, Jeudis et vendredis
de 8h00 à 16h00

Composition de l'équipe :

Neuropédiatres

Dr De SAINT MARTIN Anne
Dr ABI WARDE Marie Thérèse
Interne

infirmière coordinatrice

WINKEL Stéphanie

☎ 03.88.12.76.99

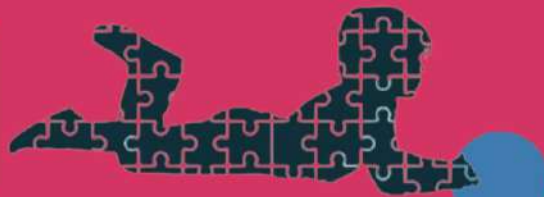
Secrétaire

ROSS Lauryanne

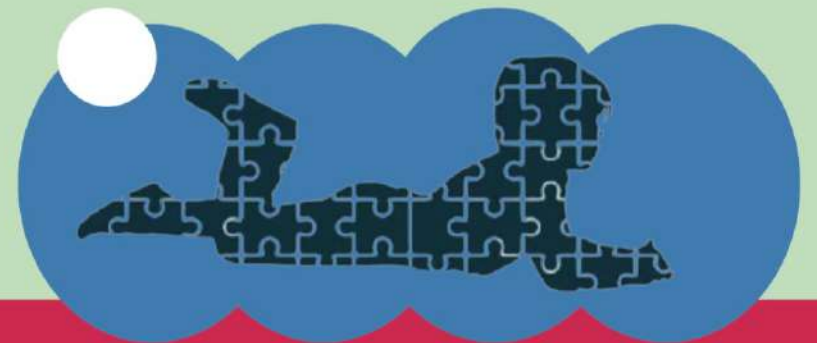
☎ 03.88.12.83.14

Pour vos demandes

@ emahop@chru-strasbourg.fr



ÉMAHOP



Équipe Mobile
d'Accès à HÔpital
pour enfants en
situation de
Handicap

Un enfant aux besoins
particuliers a besoin de
notre temps et d'une
attention particulière

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe mobile qui facilite et coordonne l'accès aux soins en milieux hospitaliers.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les enfants de moins de 18 ans, qui présentent une situation de handicap, avec une difficulté d'adhésion aux soins.



Je me déshabille



MEOPA



Perfusion



Attendre



Mettre les électrodes



Médicament



Enlever les électrodes



I.R.M.



Dormir

NOS MISSIONS

- Programmation des examens médicaux après évaluation des besoins (par le biais de demandes reçues par mail ou courriers)
- Préparation et désensibilisation des enfants en vue d'un examen ou d'un soin, en collaboration avec les parents et les professionnels intervenants auprès de l'enfant (psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs...)
- Utilisation d'outils spécifiques (BD, pictogrammes, objets sensoriels, timer...)
- Permettre une évaluation médicale globale, avec possibilité de prise en charge en urgence si besoin
- Faire le lien entre les professionnels et les différentes structures qui s'occupent de l'enfant
- Diffuser et informer les équipes soignantes sur les particularités et les outils spécifiques propres à chaque enfant
- Actions de prévention (constipation, sommeil, douleur, soins dentaires)

Handidents



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Rendez-vous sur les stands

UEMA : Unité Enseignement Maternelle Autisme

- Dispositif **médico-social** implanté dans une **école maternelle**
- Accueille **7 enfants de 3 à 6 ans, avec TSA pour 3 ans maximum**
- Enfants avec **retard du développement et troubles du comportement importants** entravant une scolarisation en milieu ordinaire même avec AVS



Classes thérapeutiques

Classes
thérapeutiques

- Partenariat entre les HUS (SPEA) et l'Education Nationale (statut d'ULIS)
- Temps partagé école/collège et Hôpital de Jour
- 3 classes avec accompagnement des enfants par des soignants de l'hôpital de jour des HUS
- Enseignants de l'Education nationale
- Sur indication médicale (Pédopsychiatre du SPEA)
- Validation par MDPH

